

Image not found or type unknown



**SOMMAIRE :** [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°2 du 12  
Janvier 2022

## QUOI DE NEUF

### **[SAVE THE DATE] Colloque Protection des majeurs à Lille le 3 juin 2022**

*Publié le 11 Janvier 2022*

La COMAJEPH (MJPM, préposés des établissements publics hospitaliers et médico-sociaux), la Chambre régionale des mandataires individuels des Hauts-de-France et le CREA I Hauts-de France ont le plaisir de vous annoncer l'organisation d'un colloque sur la protection des majeurs le 3 juin 2022 à Lille.

Cette journée de formation traitera de l'individualisation de la mesure de protection. Elle s'adressera à tous les acteurs de la protection juridique des majeurs : aux MJPM, quel que soit leur type d'exercice, aux magistrats et aux partenaires.

Le programme et les inscriptions vous seront communiquées sur le site régional <http://protection-juridique.creaihdf.fr>

Pour toute question : [protection-juridique@creaihdf.org](mailto:protection-juridique@creaihdf.org)

## ACTUS REGIONALES

### **Formation CDRE**

*Publié le 11 Janvier 2022*

Le Centre De Ressource et d'Echange (CDRE), organisme de formation du secteur social et médico-social organise une session de formations dans le domaine suivant :

- Surveillant (e) de nuit Qualifié (e) - Maître (sse) de maison

Cette formation se déroulera à Marcq en Baroeul sur une durée de 203 H réparties du 24 janvier 2022

au 25 avril 2022.

Pour de plus amples informations, contactez-nous au 03 20 99 66 01 – [www.cdre-formation.fr](http://www.cdre-formation.fr)

---

---

## **Ouverture d'une Plateforme d'Accompagnement et de Répit des aidants de personnes en situation de handicap du Douaisis**

*Publié le 11 Janvier 2022*

Cette plateforme, rattachée au GAPAS, s'adresse aux aidants familiaux ou proches aidants de personnes en situation de handicap (parents, fratrie, conjoint, enfants, amis, etc.), quels que soit la typologie de handicap, l'âge ou la modalité d'accompagnement de la personne aidée.

L'objectif est de proposer une offre d'accompagnement et de répit « à la carte » déployée en fonction des besoins et des attentes de chacun.

Les professionnels interviennent sur les 64 communes de la CAD et des Communautés de Communes d'Ostrevent et de la Pévèle.

Les missions se déclinent sous la forme :

D'un accueil téléphonique 7j/7 de 9h à 22h  
De rencontres individuelles ou collectives du mardi au samedi de 9h à 18h  
D'une écoute et d'un soutien individuel (évaluation des besoins, accompagnement individuel...)  
D'une offre d'activités collectives (groupes de parole pour les aidants, animations d'ateliers pour les aidants ou pour les couples aidants-aidés ...)  
D'une offre de formation des aidants et du couple aidant-aidé  
D'un accès aux vacances et aux centres de loisirs  
D'un accès au répit (sous forme de relayage, notamment...)

[Pour en savoir plus](#)

Services gratuits - N°Unique : 03 66 19 45 94 - [aidantsdouai.handicap@gapas.org](mailto:aidantsdouai.handicap@gapas.org)

---

---

## **[Emission WEO] Habitat - inclusion pour tous, quels enjeux?**

*Publié le 11 Janvier 2022*

La diffusion sur Wéo de l'émission mensuelle « Inclusion pour tous, quels enjeux », créée par l' Udapei 62 et les APEI Papillons Blancs du Pas-de-Calais, se poursuit.

Après le polyhandicap, l'autodétermination, l'école inclusive et l'accès à la santé pour tous, la nouvelle émission diffusée sur Wéo est sur le thème de l'habitat.

Flyer

Vous pouvez retrouver les replays sur [la chaîne de l'UNAPEI](#)

La prochaine émission est déjà en préparation et portera sur le thème du mouvement parental.

Plus d'informations sur le [site de l'UNAPEI](#)

## APPEL À PROJET

### **Appel à candidatures : expérimentation FACILISOINS en établissement médico-social**

*Publié le 11 Janvier 2022*

La DGCS lance un appel à candidatures pour l'expérimentation d'un nouveau modèle de financement de l'organisation de la prévention et des soins en établissement pour personnes en situation de handicap.

La DGCS lance un appel à candidatures pour l'expérimentation d'un nouveau modèle de financement de l'organisation de la prévention et des soins en établissement pour personnes en situation de handicap. L'arrêté du 23 décembre 2021 portant modification de l'arrêté du 22 novembre 2021 relatif à l'expérimentation nationale d'un forfait santé en ESMS et le cahier des charges de l'expérimentation Facilisoin sont disponibles [ici](#)

Cette expérimentation, en format article 51, concerne les établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap, enfants et adultes. L'objectif est de garantir un parcours de santé inclusif et coordonné en mobilisant les ressources en santé du territoire.

Le dossier de candidature est disponible en annexe 1 de l'appel à candidatures. Les dossiers complétés devront être renvoyés avant le 21 février 2022 à [dgcs-secr-sd5@social.gouv.fr](mailto:dgcs-secr-sd5@social.gouv.fr), copie à [ars-normandie-direction-autonomie@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-direction-autonomie@ars.sante.fr) et [ARS-NORMANDIE-ART51@ars.sante.fr](mailto:ARS-NORMANDIE-ART51@ars.sante.fr)

[Journal officiel](#)

---

### **Appels à projets 2022 FIRAH**

*Publié le 11 Janvier 2022*

La FIRAH ouvre 4 appels à projets de recherche appliquée en 2022 :

L'appel à projets [Général](#) (ouvert à tous types de handicap et tous les secteurs d'activité). L'appel à projets ["Dynamique inclusive : la penser et la mettre en œuvre avec les personnes handicapées"](#)

en partenariat avec la Fondation de France.L'appel à projets "Troubles psychiques et démarches d'accompagnement" en partenariat avec la Fondation Falret.L'appel à projets "Parcours professionnels des personnes handicapées : comment sécuriser les transitions et développer les compétences professionnelles pour les séniors ?" en partenariat avec l'Agefiph.

Les lettres d'intention sont attendues au plus tard le 21 mars 2022.

[Plus d'informations.](#)

---

---

## Appel à projets "Donnons du souffle à vos initiatives !"

*Publié le 11 Janvier 2022*

Cet appel à initiatives distingue des projets exemplaires et novateurs pour les territoires. Il est ouvert à toutes les structures de l'ESS poursuivant un objectif d'intérêt général.

Les conditions de participation

- La structure candidate doit relever de l'ESS au sens de la loi 2014 (association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise sociale agréée ESUS, fonds de dotation)
- Le projet doit avoir une dimension d'intérêt général.
- La structure présentant le projet doit avoir au moins 1 an d'ancienneté révolu.
- Le siège social et l'activité principale de la structure doivent se situer en France.
- La structure ne doit pas être lauréate du Prix de la Fondation Crédit Coopératif depuis 5 ans révolus (soit 2017).

Comment déposer votre candidature?

Les dossiers de candidature doivent être exclusivement déposés sur cette interface. Pour cela, il vous suffit de créer un compte et de remplir les différents champs demandés. Vous pourrez vous connecter à votre espace autant de fois que vous le souhaitez et compléter ainsi au fur et à mesure les questions. Mais une fois le questionnaire définitivement validé, il ne sera plus possible de le modifier.

Le dossier de candidature se compose de deux parties : la première vise à décrire la structure et son projet et la seconde à préciser les besoins de la structure. Cette seconde partie ne sera pas utilisée comme critère de sélection mais vise à vous orienter dans la mesure du possible vers des ressources adaptées et identifiées dans le réseau de la Fondation Crédit Coopératif.

Munissez-vous dès à présent des différents justificatifs qui seront à joindre à la candidature de votre structure : pièces administratives (statuts, extrait de Kbis, composition de la gouvernance...), budget, comptes de résultats, bilans comptables.

[Faire une demande](#)

---

---

## Création d'un dispositif d'auto-régulation dans le département de l'Aisne

*Publié le 11 Janvier 2022*

Création d'un dispositif d'auto-régulation (DAR) dans le département de l'Aisne (Académie d'Amiens) pour la rentrée scolaire 2022.

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 a pour ambition de donner aux personnes avec autisme une place égale dans la société au travers, notamment, l'engagement consistant à réduire le retard en France en matière de scolarisation des élèves avec des troubles du spectre autistique.

Par le biais de la scolarisation d'élèves avec TSA, les dispositifs d'autorégulation (DAR) répondent aux principes établis par la stratégie autisme 2018-2022, qui a fait de la scolarisation des enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) un enjeu majeur de la stratégie nationale et de la construction d'une école pleinement inclusive.

Avec les DAR, les élèves avec TSA, comme tout élève sont scolarisés dans les classes ordinaires d'une école élémentaire, à temps plein. Il s'agit de diversifier l'offre de scolarisation déjà existante en ne privilégiant pas une orientation vers un établissement médico-social (UEE) et donc éviter un effet filière avec les UEMA. Afin de viser une scolarité à temps complet en classe ordinaire et non au sein d'un dispositif collectif de scolarisation (unité localisée d'inclusion scolaire), cette scolarisation est appuyée au quotidien par une équipe médico-sociale implantée dans l'école.

10 élèves avec TSA sont orientés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vers le service médico-social désigné par l'agence régionale de santé et sont scolarisés durant leur parcours à au collège, de la 6ème à la 3ème, dans l'établissement désigné par l'inspecteur d'académie.

Les interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se réfèrent aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS et sont réalisées au sein de l'école associant l'équipe enseignante et les professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Les modalités d'articulation entre l'école et la structure médico-sociale sont prévues dans le cadre d'une convention de coopération. Ce dispositif a pour objectif de permettre une scolarisation de qualité, en proposant aux différents acteurs de la scolarisation des élèves concernés l'ensemble des outils et compétences à mobiliser, en prenant appui sur l'expertise des professionnels d'ores et déjà mobilisés auprès de ces élèves.

En 2021, l'ARS Hauts-de-France lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la création d'un dispositif d'autorégulation dans l'académie d'Amiens (département de l'Aisne) à la rentrée 2022.

Le dossier de candidature sera à transmettre par voie postale, avec accusé-réception, à l'adresse ci-dessous, en un exemplaire, accompagné d'une clé USB comprenant l'ensemble des éléments sous format PDF :

Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France  
DOMS - sous-direction planification programmation autorisation  
À l'attention d'Audrey LELEU  
Appel à manifestation d'intérêt DAR 2021

556 Avenue Willy Brandt - 59777 EURALILLE

Date limite de dépôt des candidatures : Samedi 26 février 2022

[Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAR 2021](#)

[Cahier des charges](#)

[Bulletin officiel santé protection sociale solidarité n°21 du 15 Novembre 2021](#)

[Dossier de candidature](#)

Contact :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

[audrey.leleu@ars.sante.fr](mailto:audrey.leleu@ars.sante.fr)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Veille au 12 janvier 2022

*Publié le 11 Janvier 2022*

Action sociale

[CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N° DGCS/SD4B/DGOS/DGEFP/2021/245](#) du 12 décembre 2021 relative à la mise en place d'une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du soin et de l'accompagnement, dans les secteurs sanitaire, du grand âge et du handicap

Date de mise en ligne : 04/01/2022

Protection judiciaire des majeurs

Arrêté du 31 décembre 2021 abrogeant l'arrêté du 22 février 2011 relatif à la communication par voie électronique en matière de protection judiciaire des majeurs

[JORF n°0004 du 6 janvier 2022](#)

Vie politique

[Instruction](#) relative au vote par procuration.

Date de mise en ligne : 03/01/2022

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 8 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0007 du 9 janvier 2022](#)

Arrêté du 7 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0006 du 8 janvier 2022](#)

Décret n° 2022-10 du 5 janvier 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0004 du 6 janvier 2022](#)

Arrêté du 5 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire et l'arrêté du 12 décembre 2020 portant modification des conditions de remboursement de l'acte de détection du génome du SARS-CoV-2 par amplification génique

[JORF n°0004 du 6 janvier 2022](#)

---

## Décryptage - La loi de financement de la sécurité sociale pour 2022

*Publié le 11 Janvier 2022*

La loi de financement de la sécurité sociale, au-delà de ses enjeux de versement des financements aux établissements et services médico-sociaux, comporte de nombreuses dispositions qui ont pour objectif de traduire sur le plan légal les principales orientations dans le champ des politiques publiques de santé. Ainsi, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 comporte des dispositions financières et législatives qui vont avoir un impact sur l'évolution de l'offre, des EHPAD, des Services à Domicile ou sur les congés proches aidants. Décryptage vous présente les principales dispositions relatives aux financements des établissements et services médico-sociaux ainsi que les réformes législatives qui vont impacter l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

[Décryptage LFSS 2022](#) Source : ANCREAI, janvier 2022

### ACTUS SOCIALES

## [CNSA] Enquête PCH parentalité

*Publié le 11 Janvier 2022*

La CNSA propose aux bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap de répondre à un questionnaire en ligne.

Ce questionnaire recueille les observations des parents en situation de handicap ayant fait une

demande de PCH parentalité ou bénéficiaires de l'aide, sur les conditions d'accès à cette nouvelle aide, son intérêt et ses limites.

Ils peuvent y répondre [en ligne](#), du 27 décembre 2021 au 28 janvier 2022.

Source : CNSA, janvier 2022

---

---

## **[DARES] Vers quel intermédiaire de placement se tournent les jeunes qui recherchent leur premier emploi?**

*Publié le 11 Janvier 2022*

Entre 2015 et 2017, en moyenne chaque année, 440000 jeunes n'ayant jamais travaillé sont à la recherche d'un premier emploi. 38 % d'entre eux sont inscrits à Pôle emploi. Ce sont le plus souvent des femmes, des jeunes qui résident encore chez leurs parents, ou dont les parents sont nés en France et qui sont d'origine sociale modeste. 27 % privilégient d'autres intermédiaires de placement, publics ou privés, qui comprennent en particulier les missions locales: il s'agit surtout d'hommes, de jeunes dont au moins un des deux parents est né à l'étranger et de résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Finalement, 35 % des jeunes ne sont accompagnés par aucun intermédiaire de placement. C'est le cas de ceux qui résident dans des zones rurales et dans l'agglomération parisienne, des non diplômés et de ceux qui recherchent un emploi depuis moins de 6 mois. Sont également non accompagnés les jeunes d'origine sociale favorisée, qui peuvent mobiliser leurs réseaux personnels et professionnels dans la recherche d'un premier emploi.

[Dares analyse n°1](#)

Source : Dares, janvier 2022

---

---

## **[Documentaire] Changer de rôle**

*Publié le 11 Janvier 2022*

Ce documentaire « Changer de rôle » de 57 minutes réalisé par Anush Hamzehian et diffusé lundi 10 janvier sur France 3, présente la troupe de théâtre « L'oiseau mouche ». Cette Compagnie a été créée en 1978 à Roubaix et regroupe des comédien(ne)s en situation de handicap mental.

En 2021, elle a été sélectionnée au festival d'Avignon.

Le réalisateur nous plonge dans leur univers et nous fait découvrir le quotidien de la troupe.

[Replay](#)



Disponible jusqu'au 12 mars 2022

---

---

## Rapport de la Mission "La parole aux enfants À (h)auteur d'enfants"

*Publié le 11 Janvier 2022*

Gautier Arnaud-Melchiorre a remis le 20 novembre 2021 à Monsieur Adrien TAQUET Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, son rapport « La parole aux enfants À (h)auteur d'enfants ».

[Rapport](#)

Source : [Ministère des Solidarités et de la Santé](#), 5 janvier 2022

---

---

## [IGAS] Évaluation de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

*Publié le 11 Janvier 2022*

Des « conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi » ont été conclues en 2019 entre l'État et les départements. Deux ans après, un bilan est dressé.

L'Etat a investi 735 millions d'euros, soit 9% du budget total de sa stratégie contre la pauvreté. 99 départements, 21 métropoles et 5 régions se sont ainsi engagés.

Dans un contexte de crise sanitaire, 700 actions ont néanmoins été engagées : un tiers pour les bénéficiaires du RSA et un quart en faveur des jeunes sortant de l'ASE.

Les inspecteurs invitent à poursuivre la démarche au-delà de 2022 en recentrant davantage sur l'accès aux droits et l'insertion.

[Rapport](#)

Source : [Igas](#), 23 décembre 2021

---

---

## [APF France handicap] Élections 2022 et handicap

*Publié le 11 Janvier 2022*

APF France handicap organise une enquête nationale afin de recueillir les opinions de personnes en situation de handicap à l'occasion de la prochaine élection présidentielle.

Ce questionnaire d'une dizaine de minutes, est disponible jusqu'au 28 janvier. Les réponses seront confidentielles et anonymes.

Les résultats seront rendus publics dans le courant du mois de mars à un mois du premier tour.

[Enquête en ligne](#)

Source : APF France handicap, janvier 2022

---

## [Librairie] Sophie Cluzel « La force des différents »

*Publié le 11 Janvier 2022*

Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, a publié un livre « La force des différents ». Plusieurs personnalités confrontées ou non au handicap témoignent des difficultés rencontrées et présentent leur parcours.

12 millions de personnes méritent bien un livre... Sophie Cluzel, la secrétaire d'État aux Personnes handicapées, a interrogé, pendant un an, des personnalités autour d'un thème méconnu lié au handicap. Claude Chirac parle pour la première fois de son rôle auprès de sa famille, et de l'interrogation que génère ce soutien : qui aide les aidants ? Le chef Yannick Alléno se confronte à la question du recrutement des personnes handicapées. L'athlète Marie-Amélie Le Fur raconte la féminité lorsque le corps porte la trace d'un accident.

Gilbert Montagné rit de la technologie, qui complique parfois la vie au lieu de la simplifier. Le philosophe Alexandre Jollien interroge le rejet que suscite trop souvent le handicap. Dominique Farrugia tempête contre la galère d'un fauteuil roulant dans une ville. Le rappeur Gringe évoque la fraternité face à la différence. Marc-Olivier Fogiel répond au reproche concernant la faible présence des personnes handicapées dans les médias. Éléonore Laloux révèle son quotidien de première élue trisomique de France, à Arras. Damien Seguin, 6e au Vendée Globe, démontre que l'impossible se réalise avec une seule main.

Tahar Ben Jelloun aborde le lien père-fils qui se réinvente lorsque l'enfant a des besoins spécifiques Face-à-face ou tête-à-tête, débat ou confidence, Sophie Cluzel mène ces entretiens avec la conviction que le collectif gagnera à inclure le particulier. Un autre visage du handicap se dessine. Celui de la force.

Pour en savoir plus

---

## **[Handéo] vidéo-animée pour accompagner votre proche cérébrolésé**

*Publié le 11 Janvier 2022*

Handéo et l'UNAFTC ont réalisé une vidéo-animée pour aider les personnes qui accompagnent un proche cérébrolésé à mieux comprendre les difficultés et les changements de comportements.

Un traumatisme crânien ou un AVC affecte autant la personne concernée que ses proches.

Vidéo

Source : Handeo, novembre 2021

### AGENDA

## **[Report] Café Rencontre des Aidants**

*Le 13 janvier 2022*

### **Echelle : En région**

Au vue des conditions sanitaires actuelles, nous sommes au regret de reporter le Café Rencontre des Aidants prévus ce jeudi 13 Janvier à 17 h au 5/7 rue Pierre Rollin à Amiens (80). [Invitation](#).

La date vous sera communiquée ultérieurement.

L'Association CAMELEON80

contact : [cameleon80.gem@outlook.fr](mailto:cameleon80.gem@outlook.fr) ou au 06.71.82.01.04.

---

## **L'expérience de vie fait elle compétence ? Entraide, soutien et accompagnement par les pairs**

*Le 21 janvier 2022*

### **Echelle : National**

La journée d'étude en ligne sur "L'expérience de vie fait elle compétence ? Entraide, soutien et accompagnement par les pairs" aura lieu le 21 Janvier 2021. [Affiche](#)

Information programme et inscription : <https://expairscompeten.sciencesconf.org/>

---

## **7èmes Rencontres de la Recherche en Soins en psychiatrie**

*Le 23 mars 2022*

**Echelle : National**

Les 7èmes Rencontres de la Recherche en Soins en psychiatrie, organisées par le GRIEPS et le GRSIpsy auront lieu les 23 et 24 Mars 2022 au site du Valpré à Ecully. [Programme](#)

Inscriptions en ligne : <https://www.grieps.fr/> Contact inscriptions GRIEPS :  
v.omar@grieps.fr – Tél. : 04 72 66 20 40  
Contact GRSIpsy :  
grsipsy@gmail.com – Tél. : 06 14 46 72 79

---

## **TSA développer, partager, innover !**

*Le 19 mai 2022*

**Echelle : National**

Le 1er colloque international du GNCRA Troubles du Spectre de l'Autisme aura lieu les 19 et 20 Mai 2022 à la Cité Internationale de Lyon. [Programme](#)

Inscription : <https://colloque-gncra-cra-ra.com/fr/inscription>

---

## **Quelle société pour demain ?**

*Le 22 septembre 2022*

**Echelle : National**

« L'ANCREAI, la fédération des CREAI organise le 22 septembre 2022 son colloque national à la Cité des sciences et de l'industrie sur le thème : quelle société pour demain ?

Découvrez sur le site de la fédération [https://ancreai.org/event\\_category/colloque-2022/](https://ancreai.org/event_category/colloque-2022/) toutes les informations pratiques et le détail de la journée. Vous pouvez également vous inscrire dès maintenant

## OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---

---

### **Tarifs Offres d'emploi :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

### **Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaey*

*Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](#)*

*Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>*

---

---

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*

---

---